



Thomas DUBUISSON

T: 32 4 342 30 50
F: 32 70 22 52 22
E: t.dubuisson@elegis.be
Bureau(x): Liège

Langue

Français
Allemand

Société professionnelle

Membre d'elegis - LEB S.R.L., société d'avocats (B.C.E.
0828.991.001)

Collabore avec

Noël SIMAR, Bruno DEVOS

Publications

Bruno DEVOS, Thomas DUBUISSON, "Les actions en remboursement de l'assureur contre les accidents de travail", La réparation de l'accident de travail – à l'intersection du droit social et du droit commun de la responsabilité, Collection Droit des assurances, Anthémis 2021, p. 147-199.

Thomas DUBUISSON, Florent STOCKART, Théorie générale de la réparation, in Responsabilités – Traité théorique et pratique, Titre V, livre 50, Kluwer, 2020.

Thomas DUBUISSON, "Impossibilité de déterminer les responsabilités en cas d'accident de la circulation et assurance : Nouveau texte, nouveau(x) régime(s) ?" in Chronique de droit à l'usage des juges de paix et de police, La Charte, 2018, p.157-197

Noël SIMAR, Bruno DEVOS, Thomas DUBUISSON, "Le principe de la réparation intégrale", livre 51, volume 1 - 32 p., volume 2 - 52 p., livres 51 et 51bis

Noël SIMAR, Florent STOCKART, Thomas DUBUISSON, "L'évaluation judiciaire du dommage", in Responsabilités – Traité théorique et pratique, Titre V, Livre 52, Kluwer, 2019, 46 pages

Noël SIMAR, Thomas DUBUISSON, "Phase précontentieuse et assurance protection juridique : clause d'objectivité et droit des obligations", note sous Liège, 13 septembre 2017, For. Ass., 2019/2, p. 28-35

Thomas DUBUISSON, "L'obligation d'information de l'assureur en cas de non paiement d'une prime en assurance vie : de la nécessité d'une approche raisonnable", note sous Liège, 23.10.2012, J.L.M.B., 2014, p.1802 et suivantes.

Thomas DUBUISSON, "De l'inventivité pour faire face ou... de la résistance des juges du fond", note sous civ. Bruxelles, 16.12.14, Bull. Ass., 2015, p.183 et suivantes.

Thomas DUBUISSON, "Responsabilité professionnelle des avocats en cas d'évolution jurisprudentielle", Bulletin de prévention Avocats.be, décembre 2014, p.1 et suivantes.